

>> Travaux - Urbanisme

Le PLU

Lors du précédent bulletin d'informations, nous vous informions de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme débuté en Mars 2011.

Ce document comprend en plusieurs parties :

- un rapport de présentation (composé d'un diagnostic de territoire et des enjeux),
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- un règlement (pièce écrite et plan de zonage),
- des Orientations d'Aménagement et de Programmation (schéma d'aménagement organisant les constructions futures),
- des annexes.

Le diagnostic de la commune et le projet général pour le territoire (PADD), vous seront prochainement présentés lors de la première réunion publique. Ces derniers ont été validés par les membres du conseil de la commune.

Nous abordons actuellement la phase de traduction réglementaire des objectifs énoncés dans le projet général, afin d'envisager le développement de projets à plus ou moins long terme.

Vue depuis la RD220 sur les collines aux sommets verdoyants



Le bâti du centre bourg



Elevage avicole (hameau de l'Hôpital)



Lavoir du Fays



Par la suite, nous finaliserons la réalisation des pièces du P.L.U. avant d'aborder une phase plus " administrative " de consultation des services de l'Etat et personnes publiques associées (Préfecture, DDT, DDCSPP, chambres consulaires...) avant de vous soumettre à nouveau le dossier dans le cadre de l'enquête publique.



Source : CERTU

Nous vous rappelons que vous pouvez venir consulter les éléments des études déjà réalisées disponibles en mairie. Vous pouvez nous apporter vos remarques et suggestions dans le cahier de concertation qui est à votre disposition au secrétariat tout au long du projet.